

Entretien auprès de Véronique Deborde, directrice de la Fondation partenariale de l'UPEC



Entretien mené par Lolita Rubens

Je mets aujourd'hui mon expérience acquise dans le montage et l'ingénierie de projets partenariaux de mécénat au bénéfice de l'UPEC pour faire de sa fondation un outil de développement sur le long terme de ses coopérations avec les acteurs socio-économiques de son écosystème en faveur de l'intérêt général.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Véronique Deborde et j'ai rejoint l'Université Paris Est Créteil (UPEC) en septembre 2020 pour achever la création de la <u>Fondation partenariale de l'UPEC</u>, projet sur lequel l'équipe présidentielle était déjà fortement engagée depuis plus d'une année. Une fois la Fondation officiellement créée en janvier 2021, j'ai été nommée Directrice avec pour mission d'en développer les ressources, d'identifier et suivre la mise en œuvre des projets qui seront financés et d'assurer les relations avec les partenaires, mécènes et donateurs qui soutiendront ses activités.



Pourquoi avoir créé une Fondation à l'UPEC ? En quoi cela participe à améliorer l'impact de l'UPEC en termes d'action sociétale selon vous ?

La fondation partenariale de l'UPEC s'inscrit comme un des leviers majeurs du <u>projet stratégique 2020-2024</u> de l'établissement, nourrissant sa vision d'université engagée au cœur des transformations sociétales et environnementales, au service de toutes les excellences.

Elle va aussi permettre d'apporter à l'Université des moyens nouveaux pour soutenir ses ambitions, et porter des projets d'intérêt général pédagogiques et scientifiques ainsi que des actions de solidarité avec des approches innovantes et transdisciplinaires. Elle inscrit son action autour des enjeux liés aux vulnérabilités et à leurs impacts sur l'environnement, la santé et la société pour accompagner l'UPEC sur ces défis majeurs.

Conçue comme un espace d'échanges et d'expérimentation sociétale et un catalyseur de partenariats, la fondation offre aussi à l'UPEC une opportunité unique de développer, dans un cadre ouvert, ses relations avec son environnement socio-économique, à renforcer ses liens avec les acteurs de son territoire, et bien sûr à accroitre ses ressources propres.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Véronique Deborde et j'ai rejoint l'Université Paris Est Créteil (UPEC) en septembre 2020 pour achever la création de la <u>Fondation partenariale de l'UPEC</u>, projet sur lequel l'équipe présidentielle était déjà fortement engagée depuis plus d'une année. Une fois la Fondation officiellement créée en janvier 2021, j'ai été nommée Directrice avec pour mission d'en développer les ressources, d'identifier et suivre la mise en œuvre des projets qui seront financés et d'assurer les relations avec les partenaires, mécènes et donateurs qui soutiendront ses activités.



La Fondation a permis d'associer à sa création, aux côtés de l'UPEC, quatre partenaires historiques de l'Université – BNP Paribas, Thalès, l'Agefiph et le Conseil Départemental 77-partageant les valeurs de la Fondation et associés à son premier plan d'action pluriannuel.

Quels sont les projets qui intéressent la Fondation ? Comment les soumettre ?

La Fondation a dans une première phase articulé ses actions autour de trois thématiques phares et fédératrices : le Handicap et l'inclusion ; l'Environnement et les trajectoires de santé, et l'Entreprise de demain, pour accompagner la transformation des organisations, en lien avec les nouveaux besoins en compétences, les nouveaux métiers et les enjeux liés à la diversité.

Bien entendu, d'autres thématiques seront ensuite adressées en fonction des besoins identifiés par l'Université et ses équipes académiques puisque la Fondation se positionne comme un outil au service de l'ensemble de communauté UPEC et de ses composantes.

Dans cette perspective, l'Université a décidé de mettre en place un Comité Projets dont les membres représenteront l'ensemble des axes disciplinaires de l'UPEC afin

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Véronique Deborde et j'ai rejoint l'Université Paris Est Créteil (UPEC) en septembre 2020 pour achever la création de la <u>Fondation partenariale de l'UPEC</u>, projet sur lequel l'équipe présidentielle était déjà fortement engagée depuis plus d'une année. Une fois la Fondation officiellement créée en janvier 2021, j'ai été nommée Directrice avec pour mission d'en développer les ressources, d'identifier et suivre la mise en œuvre des projets qui seront financés et d'assurer les relations avec les partenaires, mécènes et donateurs qui soutiendront ses activités.



d'identifier les nouveaux projets à lancer, vérifier qu'ils puissent s'inscrire dans le cadre d'un partenariat de mécénat et à évaluer ceux déjà financés.

Tout nouveau projet de mécénat pourra dont être soumis dans le cadre de cette instance. Les responsables des projets sélectionnés seront ainsi méthodologiquement accompagnés par la Fondation dans leurs démarches de levées de fonds auprès de potentiels financeurs, puisque, à ce stade, la Fondation ne dispose pas de fonds libres déjà disponibles mais organise la prospection de potentiels mécènes en coopération avec les porteurs de projets.

Quels sont les projets déjà en cours ?

Une dizaine de projets s'inscrivant dans les trois premières thématiques de la fondation ont déjà été définis pour démarrer prochainement une démarche de levées de fonds auprès de mécènes entreprises et particuliers.

Sur le volet Handicap, on peut notamment citer la Chaire Handicap, Emploi et Santé au Travail, qui a d'ores et déjà pu concrétiser plusieurs partenariats ou encore le développement d'un outil simple et révolutionnaire pour diagnostiquer de manière très précoce la maladie de Parkinson.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Véronique Deborde et j'ai rejoint l'Université Paris Est Créteil (UPEC) en septembre 2020 pour achever la création de la <u>Fondation partenariale de l'UPEC</u>, projet sur lequel l'équipe présidentielle était déjà fortement engagée depuis plus d'une année. Une fois la Fondation officiellement créée en janvier 2021, j'ai été nommée Directrice avec pour mission d'en développer les ressources, d'identifier et suivre la mise en œuvre des projets qui seront financés et d'assurer les relations avec les partenaires, mécènes et donateurs qui soutiendront ses activités.



Sur le sujet de l'environnement, l'<u>École Universitaire de Recherche LIVE</u>, sur les trajectoires et les vulnérabilités en santé souhaite consolider son financement avec le soutien de la Fondation à travers des partenariats de mécénat.

Enfin sur la thématique de la transformation sociale des entreprises et les nouvelles formes d'apprentissage, l'UPEC souhaite mettre en place, avec le soutien de mécènes de la Fondation, la création et l'équipement d'un Fab Lab innovant, conçu sur un mode durable installé au sein de la <u>Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant</u>.

Par ailleurs et à très court terme, en réponse aux situations d'urgence auxquelles sont confrontés les étudiants de l'Université face à la crise sanitaire, la Fondation a créé un <u>fonds</u> <u>d'urgence</u> destiné à recueillir des dons pour leur venir en aide, en particulier sur le volet du logement et de l'isolement social, en complément des actions déjà déployées par l'UPEC.

Quels sont les objectifs à court et plus long terme ?

A court terme, nous souhaitons pouvoir élargir encore le cercle des co-fondateurs de la Fondation en intégrant d'autres entreprises et collectivités territoriales désireuses

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Véronique Deborde et j'ai rejoint l'Université Paris Est Créteil (UPEC) en septembre 2020 pour achever la création de la <u>Fondation partenariale de l'UPEC</u>, projet sur lequel l'équipe présidentielle était déjà fortement engagée depuis plus d'une année. Une fois la Fondation officiellement créée en janvier 2021, j'ai été nommée Directrice avec pour mission d'en développer les ressources, d'identifier et suivre la mise en œuvre des projets qui seront financés et d'assurer les relations avec les partenaires, mécènes et donateurs qui soutiendront ses activités.



de s'engager, sur le long terme, aux côtés de l'Université pour l'accompagner dans ses ambitions sociétales sur les grandes thématiques phares portées par l'Université. Nous allons donc aller présenter, la Fondation, sa vision et ses projets aux acteurs socio-économiques déjà proches de l'UPEC pour les convaincre de s'engager plus avant dans un partenariat porteur de valeur avec la Fondation.

En parallèle, les projets déjà élaborés vont être présentés aux mécènes potentiels pour rechercher les financements dont ils ont besoin pour leur réalisation.

De nouveaux projets vont aussi, nous l'espérons, émerger grâce à la mise en place du Comité Projets et notamment des Chaires d'enseignement-Recherche qui constituent des objets de partenariats très appréciées des entreprises dans le cadre du mécénat pour co-construire et soutenir dans un cadre ouvert des programmes pédagogiques et scientifiques sur des thématiques en lien avec les problématiques du monde socio-économique.

Des actions de communication et de visibilité sur les projets de la Fondation vont aussi être déployées vis-à-vis des particuliers, *alumni* et amis de l'UPEC, pour mobiliser les générosités sur les actions de solidarité vis-à-vis des étudiants et en illustrer l'impact, la Fondation pouvant être un outil puissant de mobilisation et de développement d'un *affectio societatis* de la communauté UPEC sur ces sujets.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Véronique Deborde et j'ai rejoint l'Université Paris Est Créteil (UPEC) en septembre 2020 pour achever la création de la <u>Fondation partenariale de l'UPEC</u>, projet sur lequel l'équipe présidentielle était déjà fortement engagée depuis plus d'une année. Une fois la Fondation officiellement créée en janvier 2021, j'ai été nommée Directrice avec pour mission d'en développer les ressources, d'identifier et suivre la mise en œuvre des projets qui seront financés et d'assurer les relations avec les partenaires, mécènes et donateurs qui soutiendront ses activités.



A plus long terme, nous espérons bien sûr que la Fondation puisse devenir pour l'Université et l'ensemble de ses composantes, un espace incontournable et un lieu d'échanges permanent pour initier et déployer des coopérations sur le long terme et contribuer à structurer ses relations partenariales tout en développant ses ressources.

Comment peut-on soutenir à la Fondation ?

C'est très simple. Que l'on soit particulier ou entreprise, il est possible de faire un don à la Fondation d'un simple clic <u>sur un formulaire dédié</u>. Il est possible de choisir d'affecter ce soutien à la Fondation ou bien de manière plus ciblée et pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire, de donner pour le fonds d'urgence.

Bien entendu, tout don donne droit à un reçu fiscal permettant une déduction pour les particuliers de 66% de l'Impôt sur le revenu (un don de $100 \in \text{revient}$ à $44 \in !$) et pour les entreprises une déduction de 60% de l'Impôt sur les Sociétés (un don de $10.000 \in \text{revient}$ ainsi à $4000 \in !$).

Il est aussi possible de choisir de cibler son soutien sur un des projets de la Fondation ou bien de décider de soutenir une des grandes thématiques phares Handicap ; Santé/Environnement/Société ou Entreprise de demain...

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Véronique Deborde et j'ai rejoint l'Université Paris Est Créteil (UPEC) en septembre 2020 pour achever la création de la <u>Fondation partenariale de l'UPEC</u>, projet sur lequel l'équipe présidentielle était déjà fortement engagée depuis plus d'une année. Une fois la Fondation officiellement créée en janvier 2021, j'ai été nommée Directrice avec pour mission d'en développer les ressources, d'identifier et suivre la mise en œuvre des projets qui seront financés et d'assurer les relations avec les partenaires, mécènes et donateurs qui soutiendront ses activités.



Les engagements des entreprises sont formalisés dans une convention de mécénat précisant l'utilisation du don et le programme de reconnaissance accordé en contrepartie.

Je précise que chaque don est affecté selon la volonté du donateur au projet qu'il a sélectionné et que les comptes dela Fondation sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes, garantissant sérieux et transparence dans la gestion.

Pour tout renseignement : Véronique Deborde, Directrice de la Fondation

veronique.deborde@u-pec.fr

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Véronique Deborde et j'ai rejoint l'Université Paris Est Créteil (UPEC) en septembre 2020 pour achever la création de la <u>Fondation partenariale de l'UPEC</u>, projet sur lequel l'équipe présidentielle était déjà fortement engagée depuis plus d'une année. Une fois la Fondation officiellement créée en janvier 2021, j'ai été nommée Directrice avec pour mission d'en développer les ressources, d'identifier et suivre la mise en œuvre des projets qui seront financés et d'assurer les relations avec les partenaires, mécènes et donateurs qui soutiendront ses activités.